

UNE CÉRÉMONIE MARQUÉE PAR LE MÉPRIS !

Le 22 septembre, lors de la cérémonie en hommage aux personnels pénitentiaires décédés en service, l'émotion et le recueillement auraient dû être les seuls maîtres mots de cette journée.

Mais une fois de plus, la direction de notre établissement s'est illustrée par son incapacité chronique à respecter ses personnels.

Cette année, c'est le personnel médical qui a été oublié.

Aucun d'entre eux n'a été convié à ce moment fort et symbolique.

Un oubli ? Non. Une véritable marque de mépris institutionnel, une attitude qui démontre une nouvelle fois que la direction ne considère pas ses agents comme elle le devrait.

FO Justice le rappelle : cette cérémonie n'appartient pas à une hiérarchie mais à l'ensemble du corps pénitentiaire, toutes catégories et tous grades confondus.

Chaque agent, qu'il soit surveillant, administratif, technique ou médical, contribue chaque jour au bon fonctionnement de l'établissement. Ne pas convier certains d'entre eux à ce moment de recueillement, c'est leur signifier que leur rôle n'a aucune valeur.

Et pendant ce temps, que fait la direction ?

Elle passe ses journées à dénigrer ses agents lors des briefings, à pointer du doigt, à diviser plutôt qu'à fédérer.

Mais quand il s'agit d'organiser une cérémonie officielle, elle est incapable de faire preuve d'un minimum de considération envers ceux qui servent avec loyauté et engagement.

→ Cette situation est intolérable.

→ Ce manque de respect est une insulte pour tous les personnels.

→ Ce mépris ne fait que creuser un fossé déjà béant entre la hiérarchie et les agents de terrain.

FO Justice exige que la direction cesse immédiatement ces pratiques humiliantes.

Nous rappelons que le respect n'est pas une option, mais une obligation morale et professionnelle.

FO JUSTICE toujours présent pour défendre la dignité des personnels et faire entendre la voix de ceux qui, chaque jour, tiennent l'administration pénitentiaire à bout de bras.

Adresse du Bureau local :

Mail :

Tel :

SLP **FO Justice** Charleville-Mézières

Le : 26/09/2025

